ACTUALITÉS DIVERSES

Sous ce titre, nous présentons quelques brèves informations qui ont retenu notre attention dans les médias ou qui nous ont été transmises par des abonnés.

 Plus d'un an après que quelques dizaines de détenus ont demandé - et obtenu- le départ du directeur des EPO, son successeur a été désigné : on lui souhaite bonne chance !

(Pour voir l'article : <u>cliquez ici</u>)

 « Projet Innocence Suisse » : création d'une association pour combattre l'erreur judiciaire

(Pour voir l'article : cliquez ici)

L'affaire Légeret au Conseil national : « Comment est-il possible qu'un procureur refuse de recevoir un témoin clef? » a demandé la Conseillère nationale Isabelle Chevalley dans une interpellation. Un dossier pour l'association « Projet Innocence Suisse ?

(Pour voir l'article : cliquez ici)

- Depuis le 1^{er} juillet 2019, éviter la prison en payant une réparation est devenu plus difficile pour les entreprises. Un obstacle aussi pour la justice restaurative ? (Pour voir l'article : cliquez ici)
- Criminalité économique : les grandes entreprises condamnées à de fortes amendes peuvent-elles les déduire de leurs impôts ? La question se pose pour UBS après sa condamnation à Paris

(Pour voir l'article : <u>cliquez ici</u>)

 Des établissements pénitentiaires de plus petite taille et au cœur de la ville, c'est ce que propose un projet de quatre pays européens

(Pour voir l'article : <u>cliquez ici</u>)

 Cabale contre les juges : une initiative populaire demande qu'ils soient désignés par tirage au sort. Le peuple se prononcera

(Pour voir l'article : cliquez ici)

 « La statistique policière de la criminalité reflète-t-elle suffisamment la réalité ? », demande une conseillère nationale dans une interpellation.

(Pour voir l'article : <u>cliquez ici</u>)

 Rapport d'activité 2018 de la Commission nationale pour la prévention de la torture (CNPT)

(Pour voir l'article : <u>cliquez ici</u>)